

# UNE ORGANISATION

**300**

conseillers en transition professionnelle,  
chargés de l'accompagnement  
des candidats

**50**

chargés de prospection  
et de relations employeurs, en contact  
quotidien avec les services recruteurs

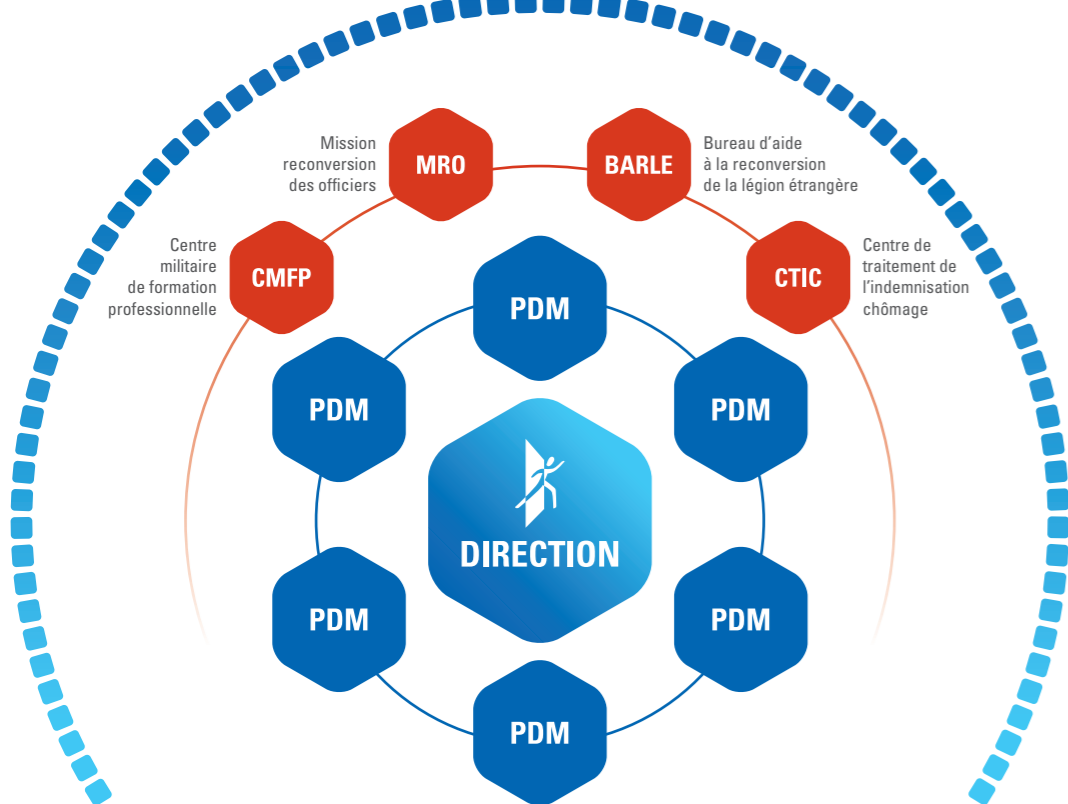
**6**

pôles régionaux et **80 antennes** tournés  
vers les acteurs locaux (régions, CCI...)  
et les bassins d'emploi

**1**

mission reconversion des officiers,  
destinée aux candidats ayant un projet  
de cadre ou de cadre supérieur

**80 ANTENNES**



[www.defense-mobilite.fr](http://www.defense-mobilite.fr)



**N°Vert 0 800 64 50 85**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**DÉFENSE**  **mobilité**  
Le service de transition professionnelle  
du ministère des armées

# ARD

CRÉÉE EN 2009, L'AGENCE DE RECONVERSION DE LA DÉFENSE, DÉFENSE MOBILITÉ, est chargée de la transition professionnelle et de l'accès à l'emploi, dans les secteurs privé et public, des militaires et des civils des armées qui quittent le ministère, ainsi que de leurs conjoints.

Placée sous l'autorité de la Direction des ressources humaines du ministère de la défense au sein du Secrétariat général pour l'administration, elle contribue à l'attractivité du ministère, à sa performance RH et à son adaptation aux modèles et aux lois de programmation militaire.

ELLE RÉPOND  
À 3 ENJEUX

- ➔ Un enjeu de politique RH
- ➔ Un enjeu de solidarité et de condition du personnel
- ➔ Un enjeu financier

## LES CANDIDATS ACCOMPAGNÉS PAR DÉFENSE MOBILITÉ

Défense Mobilité accompagne dans leur transition professionnelle et leur accès à l'emploi :

- ➔ **TOUS LES MILITAIRES**, quels que soient leur armée/direction/service d'appartenance, leur grade, leur statut (carrière ou contrat) et leur ancienneté de service dès lors qu'ils ont achevé leur période probatoire, après recrutement.
- ➔ **TOUS LES CIVILS DU MINISTÈRE DES ARMÉES** : fonctionnaires, contractuels et ouvriers d'État **en réorientation professionnelle hors des fonctions publiques**.
- ➔ **TOUS LES CONJOINTS DE MILITAIRES, DE CIVILS DES ARMÉES, ET DE GENDARMES**, notamment au moment d'une mutation, mais aussi à raison d'une fois tous les cinq ans, et ce, jusqu'à trois ans après la radiation des contrôles du conjoint ressortissant du ministère des armées.
- ➔ **LES ANCIENS MILITAIRES ET CIVILS DES ARMÉES**, jusqu'à trois ans après leur départ du ministère (sans limite de temps pour les blessés en service).

Des hommes et des femmes, aux profils variés, qui par leurs compétences, leur adaptabilité, leur savoir-être et leurs valeurs (sens du service, loyauté, esprit d'équipe) répondent parfaitement aux attentes d'un marché de l'emploi exigeant.

## UNE MÉTHODE

- ➔ **CHAQUE CANDIDAT** est accompagné de «bout en bout» par un conseiller dédié.
- ➔ **CHAQUE CANDIDAT** suit un parcours normé, certifié, adapté à ses besoins, reposant sur une aide à la définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable, une aide à la formation en fonction du projet, une aide à l'acquisition de techniques de recherche d'emploi et une mise en relation avec des recruteurs.

## DES ATOUTS

- ➔ **UN RÉSEAU DE 80 ANTENNES** de proximité, y compris en outre-mer.
- ➔ **UN RÉSEAU DE 7 000 RECRUTEURS** partenaires, privés et publics.
- ➔ **UNE AIDE** à la création/reprise d'entreprise.
- ➔ **UN SITE D'OFFRES D'EMPLOI** dédiées et une CVthèque de candidats disponibles à l'emploi.

DÉFENSE  **mobilité**

## DES RÉSULTATS

**12 000**

reclassements par an

**4 000**

formations délivrées

**60%**

d'accès à un emploi pérenne

**92%**

de recruteurs satisfaits